

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de compétences relatives au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 décembre 2023 relative à la fixation des tarifs des sépulture pour l'année 2024,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il s'agit d'attribuer une concession cinéraire relative aux sépulture des cendres de [REDACTED] à l'adresse [REDACTED], à l'effet d'y faire inhumation les cendres de [REDACTED].

**Article 1**

Article premier : La concession cinéraire n° 26\_S\_2, située sur le site cimetière de Limoges, est accordée temporairement à [REDACTED] à l'effet d'y faire inhumation les cendres de [REDACTED].

Article 2 : Cette concession est accordée à titre de concession temporaire pour une durée de 10 ans, prenant effet le 14 septembre 2024 et expirant le 13 septembre 2034.

Article 3 : La concession est accordée au titre d'une concession familiale.

Article 4 : Sous réserve d'avis, la concession cinéraire temporaire est formée par une concession cinéraire temporaire, la concession cinéraire temporaire est formée par une concession cinéraire temporaire d'un délai d'un mois pour former une concession cinéraire temporaire ou grande concession cinéraire de la concession cinéraire temporaire d'un mois pour former la concession cinéraire de la concession cinéraire temporaire.

Article 5 : La concession cinéraire temporaire est accordée au titre d'une concession cinéraire temporaire.

Article 6 : La concession cinéraire temporaire est accordée au titre d'une concession cinéraire temporaire.

Article 7 : La concession cinéraire temporaire est accordée au titre d'une concession cinéraire temporaire.

Article 8 : La concession cinéraire temporaire est accordée au titre d'une concession cinéraire temporaire.

Article 9 : La concession cinéraire temporaire est accordée au titre d'une concession cinéraire temporaire.

## DÉCISION

# Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 26\_S\_2

1 DOCUMENT - Publié le 29 Novembre 2024



**DEC\_FUNER\_26\_S\_2\_ATTRIBUTION\_CONCESSION.pdf**  
(.pdf, 437,2 Ko)



**TÉLÉCHARGER**